

Le budget—M. Lalonde

Le gouvernement engage 355 millions de plus pour stimuler le redressement du secteur de l'habitation. Cinq programmes existants sont élargis ou prolongés. Ces programmes fonctionnent bien et soutiennent une industrie qui emploie beaucoup de main-d'œuvre et utilise des matériaux produits principalement au Canada. Leur expansion créera des emplois dans toutes les régions du pays pour la construction et la rénovation de logements. Je propose aussi un nouvel encouragement fiscal en faveur du logement.

[Français]

D'abord, j'affecte 120 millions de dollars de plus au Programme canadien de rénovation des maisons. Ce programme offre des subventions allant jusqu'à \$3,000 aux Canadiens à revenu faible ou moyen qui désirent rénover leur logement.

En second lieu, 40 millions de dollars de plus sont prévus sur deux ans pour le Programme d'aide à la remise en état des logements. Ce programme facilite l'amélioration et la réparation des logements non conformes aux normes dans les régions désignées.

En troisième lieu, la tranche annuelle de logements sociaux est augmentée de 2,500 logements en 1983, ce qui porte l'affectation totale à 25,000 logements. Cela contribuera à mieux satisfaire les besoins de logement des Canadiens à faible revenu.

En quatrième lieu, 40 millions de dollars de plus sont prévus pour le logement dans les réserves indiennes en 1983-84. Cette somme s'ajoute à l'augmentation spéciale de 22 millions de dollars par an approuvée récemment par le gouvernement à compter de cette année.

En cinquième lieu, j'affecte 30 millions de dollars de plus au Programme canadien d'encouragement à l'accession à la propriété, ce qui devrait suffire pour le prolonger jusqu'à la fin mai environ. Ce programme, instauré en juin dernier par mon prédécesseur, a connu un franc succès. Au cours des neuf derniers mois, environ 200,000 Canadiens ont bénéficié de la subvention de \$3,000 offerte par ce programme.

Le ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement et le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien fourniront sous peu de plus amples détails sur ces mesures.

[Traduction]

Je propose également ce soir d'apporter des changements importants au Régime enregistré d'épargne-logement (REEL) pour aider les particuliers admissibles à acheter des maisons nouvellement construites. On prévoit que ce nouvel encouragement fiscal apporte environ 125 millions aux nouveaux propriétaires.

Les REEL sont des mécanismes d'épargne en franchise d'impôt qui ont été établis pour inciter les Canadiens à mettre de l'argent de côté en vue de l'achat d'une maison. Actuellement, les particuliers peuvent verser à un REEL des cotisations déductibles d'impôt au rythme de \$1,000 par an, jusqu'à un maximum de \$10,000. Plus d'un demi-million de Canadiens ont un REEL. Les particuliers admissibles qui achèteront des maisons nouvellement construites et des articles d'ameublement avant la fin de 1984 pourront déduire de leur revenu imposable, en un montant unique, la somme nécessaire pour porter leur contribution totale à \$10,000.

Les acheteurs de maisons et d'autres contribuables auront besoin de mobilier neuf en 1983. Les Canadiens ont remis à

plus tard leurs achats de meubles et de gros appareils électroménagers à cause des incertitudes entraînées par la récession. Je propose donc un encouragement spécial à court terme aux détenteurs de REEL, afin de stimuler la consommation de ces articles. Les règles régissant les REEL seront modifiées pour permettre de retirer en 1983, en franchise d'impôt, toute somme détenue actuellement dans un REEL pour l'achat d'articles désignés d'ameublement ou d'appareils électroménagers, même quand le détenteur ne se prévaut pas de la mesure précédente pour acheter une maison neuve.

AIDE DIRECTE À L'EMPLOI

Les mesures que je viens d'annoncer créeront des emplois dans le secteur privé. Je suis cependant réaliste. Le chômage est très élevé. Il faudra du temps pour que le Programme spécial de relance et les autres mesures annoncées ce soir exercent tous leurs effets sur l'emploi. Nous ne pouvons nous désintéresser de ceux qui supportent le fardeau économique, social et humain du chômage. C'est pourquoi le gouvernement a non seulement maintenu les programmes sociaux pendant la récession mais les a renforcés et les a rendus plus efficaces.

● (2100)

Je suis fier de faire partie d'un gouvernement qui, malgré des tensions financières considérables, n'a dérogé ni à sa volonté ni à son devoir de venir en aide aux Canadiens qui en ont le plus besoin. Le gouvernement a pris des mesures importantes au cours des dix derniers mois pour contenir la hausse du chômage. Pour renforcer ces mesures, je présente ce soir un programme en sept points d'initiatives nouvelles ou élargies en faveur de l'emploi, qui entraîneront des dépenses supplémentaires de 710 millions au cours des deux prochaines années. Cet effort supplémentaire portera à 1.5 milliard les fonds consacrés cette année à l'aide directe à la création d'emplois pour les Canadiens les plus touchés par la récession. C'est près de 900 millions de plus que l'an dernier. Le gouvernement aura cette année le programme d'aide directe à la création d'emplois le plus considérable jamais mis en place au Canada.

J'affecte 280 millions de plus, dont 180 millions de fonds nouveaux, à l'expansion du programme RELAIS. L'aide continuera d'être acheminée par le secteur privé, les ministères fédéraux, les municipalités, les organismes bénévoles, les syndicats ouvriers et les gouvernements provinciaux participant au programme. Je suis heureux de pouvoir annoncer que le secteur privé, et en particulier les petites entreprises, ont davantage recours au programme RELAIS.

J'invite le secteur privé à faire un usage accru de ce programme dans les mois à venir.

Les dépenses autorisées pour les projets d'emploi communautaire prévus à l'article 38 de la loi sur l'assurance-chômage seront augmentées de 100 millions les deux prochaines années. Ces projets permettent à des travailleurs mis à pied de continuer à recevoir des prestations tout en participant volontairement à des activités productives utiles à la collectivité. Cent-cinquante millions de plus seront aussi fournis pour les projets locaux à forte proportion de main-d'œuvre, dans le cadre des programmes gouvernementaux actuels de construction et autres.